

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	30 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES CANDIDATS RADICAUX

Quatre des candidats à l'élection sénatoriale se présentent avec un programme radical.

Ce programme étant celui qui est soutenu dans ces colonnes, le *Journal du Lot* estime qu'il appartient aux délégués seuls de faire un choix.

Nous recommandons donc, au même titre, les candidatures de

**MM. COCULA  
COSTES  
PAULIAC  
TALOU**

## Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE

### EN FRANCE

#### Les Elections Sénatoriales et l'Élection présidentielle

La trêve des confiseurs n'empêche pas cette année l'agitation politique. Deux questions préoccupent l'opinion : l'une, plus profonde mais assez bien localisée puisqu'elle n'intéresse que la tière de la France, a trait au renouvellement sénatorial du 7 janvier. A son sujet les intrigues, les combinaisons, les luttes sont acharnées, mais elles ne dépassent pas l'horizon du département, quelquefois même la périphérie du chef-lieu.

Quant à l'autre question, celle de la présidence de la République, son importance est moins grande car, qu'il bien ou mal, Félix Faure en plein nationalisme contre la majorité républicaine du Sénat alors que la Chambre elle-même subsistait l'action déprimante de M. Méline ! Il est vrai que M. Doumer est un ambassadeur de plus haute allure et c'est précisément ce qui cause l'inquiétude du Bloc de gauche.

Pour échapper au péril, la tendance s'accroît chez les républicains de ne porter leur choix que sur un nom, celui de M. Fallières, l'actuel président du Sénat. Mais il se trouve que M. Fallières est renouvelable au 7 janvier et pour faire échec indirectement à la République la réaction s'acharne contre lui. Un groupe de radicaux non suspects a tenu à manifester des sentiments de sympathie en faveur de la réélection du président du Sénat. De là une cérémonie à Agen présidée par Pelletan et qui a pris la forme d'une diatribe contre Doumer.

### A L'ÉTRANGER

#### La situation en Russie. — La crise ministérielle italienne

En Russie, la grève générale a amené dans Moscou le conflit le plus grave qui ait eu lieu depuis le début de la Révolution. Entre les troupes du gouvernement et les masses populaires bien dirigées, se livre un combat qui a déjà couché sur le champ de bataille plus de 4.000 morts. Depuis six jours, Moscou est à feu et à sang et on ne sait qui du tsarisme ou de la Révolution sortira vainqueur de l'épreuve.

Il est à souhaiter en tout cas que le régime de Witte sombre dans cette sanglante hécatombe qui, par son horreur, dépasse l'atrocité des répressions connues jusque-là. Pour compléter l'œuvre, le gouvernement multiplie à Saint-Petersbourg les arrestations en masse ; déjà plus de deux mille militants des organisations ouvrières sont enfermés dans les geôles impériales.

En Italie, une crise économique a amené la chute du cabinet Fortis. Il s'agissait d'un abaissement des droits de douane en faveur des vins d'Espagne que le groupe des gros propriétaires vinicoles a fait rejeter.

Mais il n'y avait de réelles complications dans cette affaire que le ministre des affaires étrangères et deux de ses collègues. M. Fortis a reconstitué le ministère avec le marquis San Giuliano au lieu et place de M. Tettoni et il se représentera devant la Chambre en laissant subsister le *modus vivendi* espagnol.

LE FURETEUR.

## Les Faits de l'Extérieur

Les nouvelles de Russie, tout au moins les nouvelles authentiques, sont si rares depuis quelques jours qu'il faut n'admettre qu'avec une grande méfiance les longues informations publiées sur la situation à Moscou, par exemple.

Ce qui semble établi, c'est que la lutte y a été acharnée et sanglante, mais que les troupes régulières n'ont pas fait défection et ont fini par avoir le dessus sur les révolutionnaires. A Saint-Petersbourg, l'armée a également tenu les révolutionnaires en respect. A Kieff, la grève générale a échoué. A Odessa et à Varsovie, par contre, la situation redevient critique ; mais dans les provinces baltiques elle semble devenir moins grave, et la vie des sujets étrangers n'est plus en danger à Riga.

Ce dernier fait rend inutile l'envoi de navires de guerre que l'Allemagne, plus directement intéressée à cela par le nombre de ses nationaux habitant ces provinces, allait ordonner pour protéger les navires de commerce qu'elle avait envoyés chercher les Allemands fuyant devant l'insurrection agraire. Le chancelier de Bulow pourra donc, une fois débarrassé de ce souci, donner toute son attention aux tentatives de rapprochement avec l'Angleterre, tentatives qu'il favorise en sous-main pour le moment.

Il est vrai que si, en Angleterre, quelques comités pacifistes ou commerçants s'efforcent de donner un corps à ces essais de rapprochement, la plus grande partie de la presse britannique dit qu'il ne faut pas s'abuser sur les sentiments réels de l'immense majorité des Allemands qui sont tout ce qu'il y a de plus anglophobes. Mais l'Angleterre va se trouver très prochainement en pleine période électorale pour le renouvellement de la Chambre des Communes.

La lutte électorale est même virtuellement commencée et l'ex-premier ministre conservateur, M. Balfour, vient, dans un grand discours,

d'attaquer vigoureusement le programme de Sir H. Campbell Bannerman, son successeur à la présidence du Conseil et qui lui a répondu dans un meeting libéral vendredi.

En Italie, le ministère Fortis est reconstitué. Mais on doute que ce replâtrage lui assure une bien longue existence. Le choix de M. Di Sanguliano pour le portefeuille des affaires étrangères est très attaqué par beaucoup de bons esprits, qui redoutent les tendances par trop germanophiles de ce ministre.

En Espagne, grâce à des concessions sur les impôts de consommation, le cabinet Moret a réussi à faire voter le budget et va s'occuper à présent du mariage de la sœur d'Alphonse XIII avec le prince de Bavière, puis de la fameuse Conférence marocaine que le sultan Abdel-Aziz s'est refusé à laisser se réunir ailleurs qu'à Algésiras.

Les nouvelles de Constantinople annoncent que des complications se sont produites dans les relations de la Turquie et de la Perse. Cette dernière puissance se plaint des empiétements que les troupes turques ont faits sur son territoire, et réclame la retrocession immédiate des lieux occupés arbitrairement par les Turcs. L'incident semble assez sérieux.

Il faut espérer, cependant, que l'intervention anglo-russe réussira à apaiser ce différend et que la paix sera maintenue en Orient.

## Déclaration de l'empereur d'Allemagne

Depuis quelques jours circulent dans notre région des bruits que la guerre est imminente avec l'Allemagne.

Ces bruits ont provoqué une vive émotion parmi nos populations.

Or, il n'y a rien de fondé et nous sommes heureux de pouvoir reproduire la déclaration suivante que l'empereur d'Allemagne a faite dans une récente réunion privée, — déclaration publiée par le Temps :

On a tort de dire qu'il existe autour de moi un parti de la guerre ; ce parti n'existe pas. Quand bien même il existerait, cela n'aurait aucune importance ; car à moi seul appartient de prendre une décision. Je ne veux pas la guerre, parce que je considérerais la guerre comme contraire à mon devoir devant Dieu et vis-à-vis de mon peuple.

J'ai été agacé par certains procédés froissants de M. Delcassé ; mais je rends pleinement hommage au tact et à la fermeté de M. Rouvier. Je ne ferai rien pour créer des difficultés et j'ai donné au comte Tattenbach les instructions les plus conciliantes.

## Alliance Républicaine Démocratique

### Appel aux électeurs sénatoriaux

L'Alliance républicaine démocratique adresse aux électeurs sénatoriaux l'appel suivant :

Messieurs les Electeurs, Le renouvellement d'un tiers du Sénat est toujours un événement politique de la plus haute importance. L'emprunte cette année aux circonstances dans lesquelles il va se produire une exceptionnelle gravité. Nous sommes à la veille de l'élection du président de la République. Dans quelques mois, la France entière aura à choisir ses représentants à la Chambre. Le scrutin du 7 janvier aura des conséquences directes sur l'élection du chef de l'Etat ; il sera pour les élections générales une indication précise.

L'Alliance républicaine démocratique, qui est étroitement liée à la vie politique de ce pays et qui ne compte à sa tête que des républicains de la veille, se croit autorisée à vous indiquer comment, dans ces conditions, elle comprend le devoir des électeurs sénatoriaux.

Les partis d'opposition n'ont pas désarmé. Contre la République, toutes les alliances leur paraissent bonnes. Pour la combattre plus sûrement, ils déploient aujourd'hui un drapeau qui ne leur appartient pas : celui de la liberté. C'est un nom de la liberté que monarchistes, plébiscitaires et cléricaux prétendent livrer assaut au gouvernement démocratique. Il faut déjouer ce plan, dissiper toutes les équivoques, voter en pleine lumière.

Vous y arriverez sûrement en posant au candidat une seule question, à laquelle vous exigerez qu'il réponde formellement. Cette question, la voici. Au candidat vous demanderez : « Où siègerez-vous au Sénat ? » Dans la majorité actuelle ou en dehors d'elle ? Parmi les républicains éprouvés, résolument, mais méthodiquement réformateurs, sincèrement libéraux, ardemment patriotes qui la composent, ou dans les rangs de l'opposition ?

La majorité du Sénat représentée, en effet, les aspirations véritables du pays dans son ensemble, la politique d'indépendance, de fierté nationale, de progrès et de paix, et aussi cette stabilité des institutions qui est indispensable à la prospérité matérielle et garantit tous les intérêts.

Dissoudre cette majorité, ébranler nos institutions républicaines, tel est le but déclaré ou secret des organisateurs de la coalition de droite.

Nous disons, nous, aux électeurs : Ne votez le 7 janvier que pour les républicains de la majorité sénatoriale sortante qui demandent la continuation de leur mandat et pour ceux des candidats nouveaux qui sont décidés à faire partie de cette majorité et à poursuivre avec elle une politique de large et féconde union républicaine.

Pour la commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique :  
Le Président, membre de l'Institut,  
A. CARNOT.

## La révolution en Russie

L'Agence télégraphique de Saint-Petersbourg publie les informations suivantes :

« A Kharhoff, la grève générale a commencé le 25 décembre.

L'artillerie a tiré deux coups de canon contre la fabrique Helpeich, où les ouvriers s'étaient enfermés et en a détruit les murs. Les ouvriers de la fabrique de locomotives accoururent pour prendre la place des camarades et jetèrent deux bombes.

Des conflits armés eurent aussi lieu à la gare et au centre de la ville. Suivant une communication officielle, il y a eu 9 morts et plus de 200 blessés ; 138 personnes ont été arrêtées. La nuit a été troublée. »

### A Moscou

De nouvelles scènes d'horreur se sont passées rue Tverskaïa, tandis que la canonnade retentissait dans les autres quartiers, canonnade dirigée contre les groupes d'insurgés qui ont continué toute la journée la guerre de partisans ; il y a eu de nombreuses victimes. Les dragons, exaspérés, se sont livrés à une répression impitoyable et ont tué plusieurs curieux qui regardaient aux fenêtres. Beaucoup de maisons ont été canonnées à la suite des fusillades que les locataires ou les insurgés, embusqués dans les maisons, ont dirigées contre les troupes. La canonnade a duré jusqu'à quatre heures. Des villes voisines sont arrivés des renforts de cosaques, d'artillerie et des troupes de réserve.

### Le tsar accorde le droit électoral

Un oukase impérial confère le droit électoral pour les élections à la Douma d'empire aux catégories d'habitants suivantes :

1° Aux propriétaires d'immeubles qui sont soumis aux impôts, en tant

qu'ils possèdent cette propriété depuis un an au moins ;

2° Aux propriétaires d'entreprises industrielles soumises à l'impôt ;

3° Aux personnes payant la taxe d'habitation.

4° Aux personnes payant la taxe sur l'industrie ;

5° Aux personnes dont le loyer d'habitation est en leur propre nom ;

6° Aux personnes qui reçoivent un traitement de l'Etat, des Zemstvos, des autorités municipales ou des administrations de chemins de fer.

Ces personnes ont aussi le droit de prendre part aux conférences urbaines. Les ouvriers de fabriques, dont le personnel ouvrier comprend au moins cinquante personnes, ont le droit d'envoyer des mandataires dans les réunions électorales dans la proportion suivante :

Les ouvriers de fabriques dont le personnel total est compris entre 50 et 1.000 ouvriers, envoient un délégué. Les ouvriers de fabriques dont le personnel dépasse le chiffre de 1.000, envoient un délégué par 1.000 ouvriers. Ces délégués participeront au choix des électeurs proprement dits.

La Douma d'empire pourra tenir sa première séance dès que le Sénat aura publié une liste d'élus comprenant au moins la moitié des membres de l'Assemblée. Le tsar a ordonné qu'on hâte les élections, et, à cet effet, que le ministre de l'intérieur prenne des mesures pour que la Douma d'empire puisse s'assembler aussi vite que possible, et qu'il publie des instructions spéciales en vue du complément des listes électorales.

## Une Idée bien cléricale !..

Tout le monde ne peut pas s'ennuyer d'un bout à l'autre de l'année, comme ces malheureux emmurés de Lourdes de qui la triste histoire a défrayé la curiosité universelle. On ne se serait jamais imaginé que des lois pouvaient consacrer, même passagèrement, une aussi monstrueuse violation du droit privé ! Mais n'est-il pas vrai que cela est bien cléricale, et que l'idée d'enfermer une famille entière entre des murs est digne de la mentalité de « ces messieurs » ? Sans compter que les victimes de cet acte étonnant ont une chance relative, car, il y a cent cinquante ou deux cents ans les choses ne se seraient pas passées de la même manière. Les esprits les plus enclins à nier la lumière en plein midi reconnaissent néanmoins qu'il y a quelque chose de changé en France depuis la Révolution. Il en eût coûté cher auparavant à ces gens de Lourdes ! Ce n'était pas impunément qu'on se permettait de résister aux volontés de l'Eglise ! Aujourd'hui il en va autrement, et tout ce que gagné le clergé à une pareille affaire c'est de démontrer que les mauvais esprits n'ont point tort, qui lui reprochent de manquer de douceur et de charité. Le caractère féroce de la guerre faite à ces malheureux habitants de Lourdes a indigné tout le monde et même parmi les catholiques on estime que de tels procédés ne rendent pas service à la plus sainte des causes.

## « Sainte Brute grise »

Le général Sylvestre, que le gouvernement français avait chargé de suivre en Mandchourie les opérations des armées russes, racontait dernièrement ce fait à un ami :

« On m'avait donné comme ordonnance un grand et fort soldat russe, le type de ce que Dragomiroff appelle la « Sainte brute grise ». C'était l'attachement, le dévouement mêmes... »

« Dans le désastre de Moukden, je perdis mon équipement, mes effets représentaient plusieurs milliers de francs... J'étais à Kharbine depuis quelques jours, me consolant difficilement de ma mésaventure, quand mon ordonnance, que je croyais perdu

aussi dans la défaite, reparut devant moi et m'annonça qu'il avait sauvé la plus grande partie de mes affaires.

« Dans ma joie je lui tendis un billet de mille francs... Il se mit à le palper à le tourner en tous sens, avec un sourire... Croyait-il que je me moquais de lui ?... Je lui expliquai la valeur de mon don et lui conseillai de l'envoyer à sa femme qui habite l'Ukraine.

« Il secoua pensivement la tête... »

« — Non, Excellence, je vous remercie... Gardez cet argent. Si on le voyait dans les mains de ma femme, je ne la trouverai pas vivante à mon retour !... »

## INFORMATIONS

### L'Élection présidentielle

La date de l'élection du Président de la République n'est pas encore, à l'heure actuelle, définitivement fixée. Toutefois, le 18 janvier, primitivement indiqué, est écarté.

En effet, l'article 3 de la loi constitutionnelle dit qu'un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du Président, l'Assemblée nationale devra procéder à l'élection de son successeur.

Or, on sait que les pouvoirs du Président actuel expirent le 18 février. Les mots « au moins » de la loi constitutionnelle doivent-ils signifier que les Chambres devront avoir élu au plus tard le 17 janvier, à la veille du délai prescrit, le nouveau chef de l'Etat ? Certains l'ont prétendu, et l'article 3 est devenu matière à controverse.

M. Pierre, secrétaire général de la présidence, aurait, notamment, déclaré qu'il y avait doute et qu'il lui paraissait préférable de convoquer l'Assemblée nationale avant le 18 janvier.

Le gouvernement s'est rangé à cette manière de voir et a écarté les dates des 17 et 18 janvier ; mais il hésite entre le 15 et le 16 janvier. On croit que la date du 16 l'emportera finalement.

### Le Maintien de la Paix

Interviewé par le « Figaro », sir Charles Dilke dit que si Guillaume II et le prince de Bulow ne dédaignent pas d'enlever leur voix quand le moment leur paraît propice afin d'obtenir ce qu'ils désirent, ils savent que les intérêts allemands dépendent du maintien de la paix. Il n'y aura pas de guerre. Les risques seraient trop grands pour l'empire allemand, car la force de l'armée française est au moins égale à celle de l'armée allemande. Sir Charles Dilke pense que l'entente cordiale franco-anglaise sera un autre gage de sécurité. Mais il signale comme de nature à nuire à cette entente la déclaration insérée dans le rapport de M. Gervais sur le budget des affaires étrangères, et insistant sur la nécessité de faire des Nouvelles-Hébrides une colonie française en droit comme en fait. Il en est de même de la partie de ce rapport maintenant les revendications du Cambodge sur les provinces de Battambang que détient le Siam.

### Notre politique en Indo-Chine et à Madagascar

M. Clémentel, ministre des colonies, vient d'adresser à MM. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, et Augagneur, gouverneur général de Madagascar des instructions sur la politique générale à suivre dans l'une et l'autre de ces colonies.

Dans ces documents, qui passent en revue tous les problèmes d'organisation administrative et économique qui se posent actuellement à Madagascar et en Extrême-Orient, M. Clémentel s'est efforcé particulièrement de définir les principes de la politique indigène.

Le ministre recommande notamment de vulgariser aussi largement que possible les principes d'hygiène et les institutions sanitaires pour augmenter le bien-être physique des populations et accroître la natalité.

Il insiste sur la nécessité de réduire les charges financières. Il invite enfin les gouverneurs généraux à associer nos sujets à notre civilisation, en répandant l'instruction et en appelant les indigènes les plus intelligents à prendre une part plus grande aux affaires publiques.

## Petites Nouvelles

Les grévistes des établissements Dufayel, à Paris, ont tenu une réunion jeudi soir et ont décidé de reprendre le travail.

On mande de Tokio que 2 professeurs du collège agricole du Japon ont découvert un procédé pour fabriquer, avec du riz, une substance analogue au caoutchouc.

Le conseil municipal de Westminster se rendra en France le 2 janvier pour rendre la visite au conseil municipal de Paris.

A la suite de l'instruction qui fut ouverte contre M. Jaluzot, l'affaire de l'ancien directeur du Printemps est fixée au 11 janvier devant le tribunal correctionnel.

La mission Dye qui vient d'effectuer des études sur la côte occidentale du Maroc, est de retour en France depuis jeudi.

Le procès des antimilitaristes se poursuit devant le jury de la Seine; le procureur général a réclamé dans son réquisitoire la condamnation des accusés.

## REVUE DE LA PRESSE

De M. Clémenceau, dans la *Dépêche*, au sujet de l'élection présidentielle.

Je vois que certaines personnes ont cherché à instituer une discussion sur les mérites particuliers du candidat. On peut à volonté raisonner et déraisonner sur tous les hommes politiques et même sur les autres. Dans le cas présent, nous n'avons besoin, pour confondre nos adversaires, que de comparer M. Fallières à son concurrent M. Doumer. Je ne crois pas avoir la réputation d'un flateur. Il me sera donc permis de dire qu'après avoir perdu le Parlement de vue pendant de longues années, sur le congé reçu des électeurs, j'ai retrouvé M. Fallières au Sénat plus anxieux que jamais de servir la cause républicaine. A l'inverse de tant de parlementaires trop tôt désabusés, le président du Luxembourg, loin de s'endormir dans son fauteuil, comme on s'est plu à le dire, m'a paru de plus en plus ouvert aux nobles idées qui seules peuvent grouper le faisceau des forces républicaines.

## CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 1<sup>er</sup> Janvier, le *JOURNAL DU LOT* ne paraîtra pas mardi.

## Les élections sénatoriales

du 7 Janvier

## NOTRE DUPLICITE

Le *Réformateur du Lot*. — Pardon ! M. Rougier, ex-percepteur de Sauzet — nous reproche avec quelque aigreur de soutenir M. Talou en même temps que M. Costes, et il insiste que nous jouons ainsi un rôle de duplicité.

Le *Journal du Lot* accusé de duplicité, la chose n'est point banale et mérite d'être soulignée !!

Mais qui avons-nous donc trompé et qui trompons-nous à l'heure actuelle !

Serait-ce M. Costes ?

Nous faisons appel à la loyauté de l'honorable sénateur sortant et à ses souvenirs qui doivent être aussi précis que les nôtres :

A trois reprises en moins de six mois, M. Costes nous a honoré de sa visite et nous a exprimé le désir de nous voir donner notre concours exclusif à sa candidature. Notre réponse a été invariablement celle que commandait l'intérêt du parti radical tel que nous le comprenons : Nous avons dit à M. Costes :

« Une double candidature radicale, la vôtre et celle de M. Talou, nous paraît nécessaire pour faire avorter les menées ténébreuses de M. Rey et de certains personnages qui secondent ses vues,

« Nous vous soutiendrons donc tous les deux jusqu'à l'heure où la

discipline nous commandera de nous reporter sur le plus favorisé d'entre vous. »

C'était clair, et M. Costes le comprit si bien qu'il a, en toutes circonstances, rendu hommage non seulement à notre franchise, mais à notre désintéressement qu'il avait, un moment, voulu mettre très sérieusement à l'épreuve.

Nous ne redoutons sur ce point d'histoire électorale aucun démenti.

Eh bien ! et n'en déplaise à M. Rougier, les semaines ont passé, les jours se succèdent, et nous nous félicitons plus que jamais d'être restés inébranlablement fidèles à notre résolution première.

Il y a quinze jours, lorsque la campagne sénatoriale s'ouvrait officiellement, nous avons voulu percevoir les échos des divers points de l'arrondissement; nombreuses sont les personnalités qui pourraient attester que nous n'avons rien négligé pour avoir la note exacte de la mentalité républicaine du pays.

Si cette enquête loyale que nous avons faite avec discrétion, mais avec des données précises, nous eût démontré la possibilité mathématique du succès de M. Costes contre M. Rey; si un groupe autorisé de personnalités politiques radicales du département avait pu et voulu se porter garant du succès de M. Costes marchant seul à la bataille, M. Talou n'aurait pas, à l'heure actuelle, d'adversaire plus résolu que nous-même. Du reste, il se serait spontanément retiré.

Mais tous les esprits sérieux et réfléchis, conscients des réalités, témoins des attaques destructives et maladroites que le *Réformateur du Lot*, organe de M. Rey, dirige contre M. Costes, ont été unanimes à approuver et à provoquer la candidature du conseiller général de Saint-Géry.

Nous avons enregistré cette candidature et nous la soutenons au même titre que celle de M. Costes qui ne s'en étonne point, pensons-nous, et n'a point le droit de s'en étonner.

Nous sommes avec les candidats radicaux contre MM. Rey et Béral, candidats de toutes les Réactions. La duplicité n'est donc point chez nous : elle éclate, au contraire, cynique, chez ceux qui, ouvertement, se disent soutiens fidèles, du parti radical, combattent M. Costes au profit de M. Rey; elle se montre, hypocrite et jésuitique, chez ceux qui font semblant de soutenir M. Costes dans les colonnes de leur journal, proclament à tout venant que son échec est certain, combattent rageusement et injustement M. Talou et se gardent de toute attaque contre M. Rey.

Voilà la vérité telle que la comprennent les délégués sénatoriaux républicains, tel que le public, toujours bon juge, l'a depuis longtemps décelée.

Ça n'est donc point au *Journal du Lot* que niche la fourberie; elle est, chacun sait où; mais il est des fourbes tombés si bas qu'on ne doit pas leur faire l'honneur de les nommer : on les méprise et on passe....

La Rédaction.

## AUX ÉLECTEURS

Les trois sénateurs sortants adressent aux électeurs l'appel suivant :

MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS,

Nous venons solliciter le renouvellement du mandat que vous nous aviez confié.

Dans trois élections successives, nous nous sommes présentés à vos suffrages, avec le programme ré-

publicain radical, et, dans chacune d'elles, vous avez hautement affirmé ce programme.

Notre voie était ainsi nettement tracée. Nous l'avons suivie sans nous en écarter jamais.

Nous avons concouru à l'élaboration et au vote des lois sur :

les associations, l'enseignement, le service militaire, les justices de paix, l'assistance aux vieillards et aux infirmes.

La Séparation des Eglises et de l'Etat, etc.

Le Parlement est encore en présence de deux projets de la plus haute importance : celui de l'impôt sur le revenu et celui des retraites ouvrières. Les nombreux systèmes proposés pour la réalisation de ces deux réformes, dénoncent les énormes difficultés qu'elles soulèvent.

Il faut cependant aboutir.

L'impôt sur le revenu, seul, pourra permettre d'établir plus de justice dans la répartition des charges publiques et d'arriver à la suppression complète du principal de l'impôt foncier.

La loi sur les retraites de vieillesse, seule, permettra de protéger l'ouvrier agricole qu'il est indispensable de retenir dans nos campagnes.

C'est dans cet esprit que nous les défendrons.

Nos efforts tendront enfin à faire aboutir les projets déjà présentés, ayant pour but de donner aux départements pauvres, la possibilité de compléter leurs moyens de transport, — chemins de fer, tramways, — sans perdre de vue les autres réformes réclamées avec tant de raison par le pays, notamment la réduction des frais de justice.

Citoyens,

Il faut remonter bien haut dans les annales parlementaires pour trouver une période aussi féconde en résultats, que celle que nous avons parcourue dans ces dernières années.

N'oubliez pas que ces résultats sont dus à l'union et à la discipline persistantes des forces républicaines. Nous savons que vous voulez par une discipline toujours rigoureuse, assurer la continuation de l'œuvre réformatrice si bien engagée, et éviter le piètement sur place, plus dangereux que les théories extrêmes.

C'est à cette discipline que nous faisons un pressant appel.

PAULIAC, *Président du Conseil général.*

COCULA, *Vice-Président du Conseil général.*

COSTES, *Vice-Président du Conseil général.*

Sénateurs sortants.

26 Décembre 1905.

## M. REY SERA BATTU

Dans notre numéro de dimanche dernier, nous avons mis sous les yeux des délégués la situation politique que la journée du 7 janvier doit résoudre, et nous avons crié bien haut notre foi inébranlable en une solution toute favorable aux idées radicales que nous défendons ici en toute indépendance.

Nous avions pour nous, depuis longtemps, la logique et la bonne foi; à l'heure actuelle, nous avons les certitudes matérielles; demain nous nous aurons la victoire.

Une toute petite semaine nous sépare de cette journée si audacieusement escomptée par la réaction cléricale; nous sommes pleinement rassurés; les partis rétrogrades que MM. Rey et Béral ont voulu conduire à la bataille vont essayer une nouvelle et éclatante défaite.

La démocratie républicaine ne pardonne jamais aux traitres, aux félons et aux fourbes.

Et voilà pourquoi, d'un bout à l'autre du département, la candidature de M. Rey, née de concessions innombrables faites aux ennemis jurés de la démocratie, produit hybridée combinaisons égoïstes et monstrueuses, a soulevé dans le pays républicain un mouvement unanime de réprobation et de mépris.

Où est-il donc le républicain radical du Lot qui, à cette heure, osera publiquement soutenir et approuver le malheureux député de Cahors ?

## A Cahors

Sera-ce dans l'arrondissement de Cahors qui fut le théâtre de toutes les palinodies du député-girouette ?

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les calculs de M. Rey sont ici déjoués.

Oh ! sans doute, les réactionnaires et les cléricaux considèrent comme une suprême habileté de faire mollement attaquer M. Rey par leurs journaux, mais dans leurs conversations intimes, dans leur propagande de tous les instants, ils mènent une campagne acharnée pour MM. Rey et Béral.

Huit jours ont suffi pour dissiper le trouble qui avait pu se produire un instant et pour faire voir à tous le chemin du devoir et de la discipline.

Il a suffi de constater que, dans tel canton, le conseiller général cléricol, tout d'abord hostile à M. Rey, se faisait son bras droit, que le curé doyen, de ce même canton, se jetait dans la mêlée pour le maire de Saint-Denis-Catus; aussitôt les républicains ont eu la vision très nette du péril, la notion exacte de l'attitude à prendre.

Ce qui s'est passé dans ce canton, que nous pourrions désigner et que beaucoup de nos lecteurs devineront, s'est reproduit dans toutes les communes. Partout on retrouve autour de M. Rey ceux-là même qui le combattaient à l'époque où le parti radical de Cahors lui avait confié son drapeau.

Et les protestations indignées s'amoncellent dans nos bureaux; chacun de nos courriers nous apporte une nouvelle adhésion aux candidatures radicales de MM. Cocula et Pauliac, Costes ou Ernest Talou.

Quel argument pourrait, en effet, invoquer des républicains dignes de ce nom, pour témoigner encore quelque sympathie à M. Rey, au moment où, avec une effronterie sans précédent, le député si compromis de Cahors essaie de tuer la République en s'insurgeant contre la séparation des Eglises et de l'Etat, contre les retraites ouvrières, en se livrant pieds et poings liés à la Réaction toujours menaçante !

À quels sentiments bas obéiraient ceux — citoyens élus à un degré quelconque ou électeurs — qui envisageraient l'entrée de M. Rey au Sénat comme un moyen de servir des ambitions peut-être légitimes, mais surtout de satisfaire leurs appétits d'insatiables quémandeurs !

Quelle responsabilité assumerait les personnalités qui se prêteraient, même par leur silence, et leur abstention, à si méprisable besogne !

Jusqu'à la dernière minute, nous voulons garder ici le droit de tout dire; ce à quoi nous donnons notre concours, c'est à la politique d'un parti, à celle du parti radical et radical-socialiste dont M. Rey est l'ennemi déclaré.

Il n'est pas de considération de personne ou d'amitié qui puisse arrêter notre plume et paralyser notre action. Qu'on le sache bien, qu'on le sache surtout dans ces milieux équivoques, souillés par la vénalité où, avec un républicanisme de masque, l'on attaque tel ou tel candidat radical sans imprimer une ligne contre M. Rey.

Oui, n'en déplaise à ces tristes artisans d'une cuisine nauséabonde, l'arrondissement de Cahors, tout le premier, va signifier à M. Rey un arrêt de mort politique que le suffrage universel ratifiera en mai prochain.

## A Figeac

Dans l'arrondissement de Figeac où le *Journal du Lot* compte de si nombreux lecteurs et des amis si dévoués, l'indignation contre M. Rey n'est pas moins grande.

Tous nos correspondants sont unanimes à s'en faire l'écho.

La petite poignée de délégués réactionnaires et cléricaux qu'il est facile de dénombrier, s'agit seule dans l'intérêt du député-renégat de Cahors. S'il est réduit à ces seuls concours, M. Rey recueillera dans l'arrondissement de Figeac, pour sa grande honte, un chiffre de voix de sacristie piteux et dérisoire.

Nous savons qu'on prête à M. Vival l'intention d'apporter à M. Rey l'appui de son autorité. Mais nous devons à la vérité de reconnaître que, jusqu'à plus ample informé, aucun fait précis n'est venu corroborer ce bruit.

Nous devons aussi avouer que l'annonce d'une pareille alliance n'est point de nature à nous émouvoir. Ne serait-il pas instructif et édifiant de voir l'ancien maire de Figeac demeurer fidèle à Paris, au Bloc républicain et le combattre ici en soutenant M. Rey, que les groupes de gauche du Parlement viennent s'exécuter si magistralement ?

Pareille aberration serait-elle possible chez un homme politique ? Allons-nous assister à une réédition des scandales Bousquet-Ponté ?

Nous voulons nous refuser à le croire, et si l'évidence nous montrait très prochainement M. Vival en semblable posture, nous serions en droit d'aller jusqu'au bout dans l'appréciation d'une telle attitude.

D'ailleurs, nous sommes assez bien

informés pour assurer que le député de Figeac ne serait pas suivi par les républicains qui sont restés fidèles à sa personnalité; quant aux autres, et ils sont légion, leurs décisions est bien prise : ils écraseront M. Rey.

## A Gourdon

Dans l'arrondissement de Gourdon l'enthousiasme et la discipline des républicains est admirable. Jamais on ne vit pareil entrain et si parfaite cohésion. Les candidatures des sénateurs sortant et de M. Talou, le vaillant Conseiller général de St-Géry y sont accueillies avec des marques rares de sympathie et de dévouement.

Si M. Rey veut se rendre compte de l'amour qu'il inspire au parti républicain qu'il a berné depuis 4 ans, nous ne saurions trop lui conseiller d'entreprendre un voyage à Gourdon, Salviac, St-Germain, Souillac, Vayrac et Martel.

Toutes les colères, tous les ressentiments accumulés contre son beau-frère Lachize vont à lui avec un ensemble touchant.

Tout ce que le pays de Gourdon compte de réactionnaires et de cléricaux s'est joint au député-renégat de Martel pour drainer des suffrages au profit du député-renégat de Cahors.

Peine perdue ! l'immense majorité des délégués, groupés autour de Cocula, répond par le mépris ou par le sarcasme à ces tentatives vaines de subornation.

MM. Rey et Lachize marchant la main dans la main, prenant tous deux, aux heures décisives, la même attitude de combat contre la République démocratique et sociale, c'est plus qu'il n'en faut pour dessiller les yeux des pires aveugles.

M. Lachize et son escorte cléricale avaient trop escompté l'arrivée de M. Rey à la Haute Assemblée; ils voyaient comme dans un rêve, la possibilité de dominer et d'étrangler la République. Ils comprennent déjà, ils comprendront encore mieux le 7 janvier, que leurs espérances sont à tout jamais perdues.

C'est au cri de « Vive la République aux Républicains » que M. Rey sera repoussé dimanche prochain à une énorme majorité.

Le Journal du Lot.

## Les Sénateurs sortants en tournée

MM. Cocula, Pauliac et Costes continuent leurs tournées dans le département. Ils reçoivent partout l'accueil le plus sympathique et l'assurance de concours républicains indiscutés.

Ils ont successivement visité Gourdon, Payrac, Saint-Germain, Figeac, Saint-Géré, Prayssac, Castelnaud, Montcuq.

Dans tous ces pays, ils ont recueilli cette impression unanime que la Réaction se groupait seule autour de M. Rey contre lequel grandissent et montent toutes les colères du parti radical, trahi par lui.

On sait partout que M. Rey est rejeté par tous les groupes de gauche du Parlement; on voit les ecclésiastiques s'agiter en sa faveur, annoncer que c'est avec lui qu'ils vont entreprendre leurs prochaines croisades et c'en est assez pour assurer sa défaite le 7 janvier.

Le terrain perdu par M. Rey depuis quinze jours et spécialement depuis l'annonce de la candidature Talou, est considérable. Dans les trois arrondissements, les candidats radicaux sont reçus avec la plus grande faveur.

M. Rey avait voulu jeter le trouble; c'est lui seul qui en sera la victime.

## L'attitude de M. Talou

Jeudi, nous avons répondu à la question que le *Réformateur* a posée à M. Talou, au sujet de l'attitude qu'observerait le conseiller général de St-Géry au second tour de scrutin, au cas où M. Pauliac aurait moins de voix que lui.

Notre réponse a été nette : elle mérite d'être répétée.

M. Talou, se conformera à la plus scrupuleuse discipline. Plus encore, voulant sauvegarder le principe d'un sénateur par arrondissement, au cas où l'arrondissement de Cahors aurait un élu, il se désisterait en faveur de M. Pauliac, même, nous le répétons, si M. Talou obtenait un plus grand nombre de voix que le sénateur de Figeac.

Et nous pouvons également ajouter que si M. Talou était élu, et que l'arrondissement de Figeac ne fût pas représenté, M. Talou saurait faire tout son devoir de républicain loyal et discipliné.

Les amis de M. Rey sont donc fixés.

L. B.

## La candidature de M. Talou

M. Ernest Talou a commencé, depuis huit jours, ses voyages à travers le département, et si quelque chose est bien de nature à le consoler des attaques que, sans aucune gratuité, l'*Union* déverse sur lui, c'est bien assurément l'accueil presque unanimement sympathique et enthousiaste et partant bienveillant qui lui est fait.

Ses pires adversaires sont obligés de reconnaître que le distingué conseiller général de Saint-Géry est l'affabilité faite homme, l'obligeance personnifiée et atavique.

M. Ernest Talou n'a aucune arrogance, ni celle de la fortune — il n'en a pas — ni celle des services rendus ou à rendre.

Modeste et plébien jusqu'au fin fond de son âme, sa vie publique est le reflet de sa vie privée : simple, sans apprêt, faite de loyauté politique et d'abnégation résolue.

Il n'est pas un coin du Lot, pour aussi reculé qu'il soit, où M. Ernest Talou ne compte un camarade, un ami qui a gardé de lui un souvenir ineffaçable. Sans doute, ces sympathies sont accrues par l'évocation de la mémoire de son père, le regretté sénateur, mais elles sont aussi personnelles à ce candidat radical jeune, intelligent, actif, toujours prêt au combat pour son parti auquel il donne, sans compter, ses forces et son dévouement.

Dès l'annonce de sa candidature, de partout lui sont parvenues, en véritable avalanche, les félicitations les plus chaudes pour sa crâne attitude, les encouragements les plus précieux pour la lutte entreprise.

Pas une note discordante. Tout le monde a compris que l'intervention de M. Talou assurait le succès du parti radical. Aux personnes rares qui pourraient encore douter de son efficacité, nous donnons rendez-vous pour le jour du scrutin; il nous sera possible alors de leur prouver que M. Talou enlève à M. Rey un nombre imposant de suffrages que le député de Cahors avait réussi à gagner sur M. Costes.

Partout on a compris et approuvé la dualité des candidatures Costes et Talou. Sans doute, et à un premier tour de scrutin (si plusieurs sont nécessaires), chacun des deux candidats radicaux amènera à lui ses amis personnels, mais le groupement de toutes ces forces à un second tour donne la certitude non équivoque du succès.

Et voilà pourquoi, à Figeac, à Bretenoux, à Cahors, à St-Géré, à Gourdon etc., M. Talou est accueilli avec une sympathie toute particulière. On sait pouvoir compter sur son esprit de discipline et il ne faut plus s'étonner dès lors, du progrès immense qu'en moins d'une semaine, cette candidature a fait auprès des républicains.

De plus, M. Talou est attaqué avec violence par les journaux qui, ouvertement ou hypocritement se sont mis à la remorque de M. Rey; il n'est pas un esprit réfléchi qui ne voie dans ce fait la démonstration la plus claire du danger que M. Talou fait courir au député-renégat de Cahors.

On a eu beau essayer contre lui toutes les armes déloyales, — jusqu'à des menaces — le représentant comme voulant enlever à Figeac le siège de sénateur qui revient à cet arrondissement, M. Ernest Talou a eu vite fait de répondre : « Laissez-moi donc assurer tout d'abord le succès du parti radical et soyez sans inquiétude, il n'est pas de sacrifice qui me coûte pour faire de la politique équitable, honnête, exempte de compromissions louches et de surprises savamment combinées. »

Une attitude si nette et si franche ne pouvait qu'attirer à son auteur la confiance du corps des délégués. Les derniers jours qui nous séparent du scrutin vont permettre à M. Ernest Talou de se mettre en contact avec un grand nombre d'électeurs sénatoriaux. Quelques-uns d'entre eux nous ont écrit de divers côtés, pour nous prier de les fixer sur l'itinéraire de l'aimable candidat; nous regrettons de ne pouvoir leur donner satisfaction aujourd'hui; nous transmettrons leurs instructives correspondances à M. Talou qui y répondra directement et du mieux possible en raison du peu de temps dont il dispose avant le jour du scrutin.

## La candidature de M. Rey

Elle ne se justifie pas

C'est, paraît-il, au nom de ses longs et loyaux services républicains que M. Rey sollicite le mandat de sénateur !

Ses amis l'affirment gravement et ont réussi même à faire publier cette énormité dans un journal.

Si ces amis avaient dit tout simplement que M. Rey avait rendu de nombreux services personnels pour lesquels certains lui doivent une vive

reconnaissance, ces amis auraient raison de rendre au député ce que celui-ci leur a donné en trop.

Mais non ; ce ne sont pas les services personnels que l'on fait ressortir et que l'on déclare être le seul titre de M. Rey à prétendre au droit de s'asseoir sur un fauteuil du Luxembourg.

Ce sont les services politiques qu'il a rendus au pays, à la démocratie.

Heureusement ces amis complaisants et intéressés oublient de les énumérer, et pour cause ; car ils savent que les démocrates, qui ont fait — souvent à contre-cœur — de si nombreuses concessions au député de Cahors, resteraient stupéfiés si un jour quelqu'un osait affirmer que M. Rey a toujours fait son devoir de représentant républicain.

De tels amis s'abusent s'ils croient surprendre la bonne foi des électeurs.

Les services politiques de M. Rey se résument à ceci : M. Rey a été l'exemple le plus frappant du politicien intéressé qui, pour assurer sa réélection, a toujours ménagé tous les partis.

Ce n'est pas une calomnie cela, supposons-nous, que nous formulons contre le député-girouette de Cahors ? Cela, il y a longtemps qu'on le dit et que M. Rey le prouve.

Mais, puisque M. Rey, d'après ce que disent ses amis, est un parfait républicain et qu'il veut jusqu'au bout concourir au triomphe des idées démocratiques autant qu'à la réalisation des réformes politiques et sociales réclamées — mais qu'il n'a pas votées ; — puisque M. Rey est si pénétré de la nécessité de faire un bloc des forces républicaines contre le bloc des réactions, pourquoi M. Rey pose-t-il sa candidature contre un membre du bloc sénatorial du Lot ?

Car il est incontestable que si M. Rey se présente, c'est contre M. Costes.

Pourquoi ? M. Rey a-t-il la prétention d'être en conformité d'opinions et de sentiments démocratiques avec le bloc, lui qui a toujours refusé de participer aux manifestations nettement républicaines auxquelles ont participé tous ceux qui font partie du bloc ?

Quelles raisons motivent donc sa candidature sénatoriale ? Le besoin de se reposer ?

Mais, le Sénat, n'est pas que nous sachions, un asile, un lieu de retraite : à ce point de vue la propriété de Saint-Denis-Catus offre un séjour agréable pour un homme qui veut se reposer ?

Est-ce parce que M. Costes est âgé ?

Mais M. Rey n'est guère plus jeune également : il a 2 jours de moins que M. Costes !

Quelles raisons motivent donc, répitons-nous, la candidature sénatoriale de M. Rey ?

Ce ne sont ni ses services politiques, ni l'intérêt des partis de gauche, mais c'est tout simplement pour combattre le bloc.

Dès lors le devoir des délégués sénatoriaux est tout tracé : combattre la candidature de M. Rey avec vigueur et signifier au député-girouette de Cahors que la démocratie n'est pas complaisante que pour ceux qui l'ont bien servie.

La candidature de M. Rey ne se justifie à aucun titre : à tous les titres elle doit être écartée.

LOUIS BONNET.

## La Réunion du Théâtre

Le bruit s'est répandu, qu'avec des complications auxquelles nous ne voulons pas croire, certains personnages auraient complété de faire, dès le début de la réunion des délégués, le 6 janvier au soir, une obstruction systématique telle que la réunion serait rendue impossible.

De pareilles meures peuvent être chères à la Réaction ; elles sont indignes du parti républicain, qui saura, nous n'en doutons pas, les réprover énergiquement.

Le président de la réunion et ses assesseurs auront, en tous cas, le devoir étroit de tenir tête aux obstructionnistes et d'assurer la liberté de la tribune et de la discussion aux candidats et aux électeurs.

Nous en reparlerons.

## Exemple de loyauté

Le malheureux ex-percepteur qui a mis sa plume au service de M. Rey nous donne, à chaque numéro du *Reformateur*, le plus édifiant exemple de ce que devient un journal lorsqu'on en fait un coupe-gorge.

Avec un jésuitisme sans précédent, M. Rougier avait reproduit dans sa feuille une réponse de M. Rey au *Journal du Lot* ; de nos attaques et de notre riposte, pas un mot. Nous avons fêtré comme il convenait ces procédés. M. Rougier s'en tire comme toujours, par une pirouette savante à l'école de M. Rey, on passe maître dans cet art, et, avec la béatitude de

Basile, l'ex-percepteur s'écrie : « Mais la réponse de M. Rey suffisait simplement ! »

On n'est pas de meilleure foi !!!

Mais il y a mieux : M. Rougier a fait injure à la mémoire du regretté Verninac le jour où il a insinué que l'ancien vice-président du Sénat applaudirait à l'élection de M. Rey. Il s'est attiré une digne mais très ferme protestation du sympathique M. Malvy, parlant au nom de la famille du regretté défunt éconcrée. On connaît cette lettre qui a été publiée ici même et dans la *Dépêche*.

Au *Reformateur* on passe ce document sous silence, on n'insère point, on ne dit rien. Lorsqu'il faut rétablir la vérité, le *Reformateur*, nouvelle manière, reste muet comme..... un registre à souches.

### Mairie de Cahors

M. le Maire de Cahors ne recevra pas officiellement à l'occasion du jour de l'an.

### Ponts et Chaussées

M. Adolphe Sourdoire, conducteur des ponts et chaussées attaché aux bureaux de M. l'ingénieur à Gourdon, est nommé en la même qualité à Luzech et chargé du service vicinal de ce canton.

### PÉTITION

Nous recevons la pétition suivante qui a été adressée au maire de Cahors :

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous, soussignés, habitants de Saint-Georges et la Rosière, prenons la respectueuse liberté d'attirer votre bienveillante attention sur les inconvénients qui résulteraient pour nous de l'installation des débris de la ville sur la route de Larroque ou de Labéraudie.

S'il en était ainsi, nous serions désolés, obligés, pour les besoins de la culture de nos champs, d'aller prendre, à plusieurs kilomètres, le fumier que jusqu'ici nous trouvons non loin de nous et que nous pourrions aisément avoir plus près encore. Si la municipalité juge à propos d'acquiescer un nouvel emplacement pour y déposer les ordures de nos rues, pourquoi ne pas le chercher, dans la mesure du possible, dans le voisinage de l'emplacement actuel, de façon à ne pas léser les droits, en quelque sorte acquis, des propriétaires des alentours ?

Peut-être direz-vous que l'hygiène publique s'y oppose ? Soit. Cependant, il est, paraît-il, un propriétaire de Saint-Georges, M. Gabin, qui vous a proposé un terrain sis au pied du Pech d'Angély ; outre que les frais d'achat en seraient, sans nul doute, bien moins onéreux que ceux résultant de l'acquisition de l'emplacement de la route de Larroque ou de Labéraudie, aucune question d'hygiène ne peut s'opposer à ce que le dépôt des ordures y soit installé, puisqu'il y a une dizaine d'années à peine, ce même emplacement recevait les débris des rues et que jamais aucune plainte ne s'est produite.

Nous vous prions donc, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, de vouloir bien prendre en considération la présente demande et de lui réserver le meilleur accueil possible.

C'est dans cet espoir que nous vous prions d'agréer l'assurance de notre entier dévouement.

(Suivent les signatures.)

### Prime pour le chanvre

Le ministre de l'agriculture vient de fixer le montant de la prime accordée aux cultivateurs du lin et du chanvre, pour l'exercice 1905, à 60 francs par hectare.

### Emplois civils

Dans la liste des militaires engagés et rengagés classés pour des emplois civils ou militaires par la commission instituée par l'article 70 de la loi du 21 mars 1905, nous relevons les noms suivants de sous-officiers.

Pour l'emploi de receveurs des postes : M. Prosper, adjudant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

M. Bistos, brigadier à la 17<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

M. Reuillou, adjudant au 38<sup>e</sup> d'artillerie, demeurant rue de l'Abrevoir 5, à Cahors.

Pour l'emploi de commis des postes : M. Nayrac adjudant au 7<sup>e</sup>.

Pour l'emploi de percepteur : M. Morot, ex-adjudant au 7<sup>e</sup>, domicilié à St-Nazaire.

Pour l'emploi d'instituteur dans l'administration pénitentiaire : M. Lacombe, ex-adjudant au 7<sup>e</sup>.

Pour l'emploi de commis dans l'administration coloniale : M. Briaud, ex-adjudant au 7<sup>e</sup>.

### Société de Pisciculture

La Société de pisciculture du Lot a tenu samedi soir, à l'hôtel de ville, sa réunion de fin d'année, sous la présidence de M. Combarieu.

Au cours de cette séance, le prési-

dent a présenté le résumé des opérations de la Société pendant l'année 1905. En ce qui touche l'acclimatation dans le Lot du poisson-chat et du calico-bass, ou poisson-soleil, il a fait remarquer que des renseignements par lui recueillis, notamment auprès de M. Roule, directeur de la station de pisciculture de Toulouse, ces espèces exotiques paraissent plutôt dangereuses, et qu'il convient dans tous les cas jusqu'à plus ample informé de s'abstenir d'introduire dans nos eaux des poissons pouvant sérieusement nuire aux espèces indigènes.

En conséquence, l'assemblée a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'introduire encore dans notre rivière le poisson-chat et le calico-bass.

Les immersions à faire dans le cantonnement de la Société, en 1906, devront porter surtout sur la brème, la tanche et le gardon rouge. La perche paraissant s'être suffisamment répandue, il ne sera fait aucune immersion de ce poisson en 1906, dans le cantonnement de la Société.

Le président a aussi fait connaître qu'il avait reçu de M. le commandant de la gendarmerie du Lot l'assurance que les gendarmes de la brigade de Cahors continueraient à surveiller le bassin de la Société.

Le président a terminé ce compte rendu en rappelant que par un décret du 20 mai dernier, les membres de Sociétés de pêche pouvaient à l'avenir se servir simultanément de trois lignes plombées dans les cantonnements affermés par elles. Le décret précédent, du 17 février 1903 ne permettait aux sociétaires que l'usage de deux lignes.

Le trésorier, M. Bouzon, a ensuite présenté la situation financière de la Société. Il résulte de ce compte rendu qu'en 1905, il n'a été dépensé que 444 fr. 45. Les recettes ayant été de 492 fr. 50, il en résulte un excédent de recette de 48 francs 05.

En ajoutant à cet excédent le montant de la réserve de la Société, celle-ci se trouve posséder un avoir disponible de 1,054 fr. 50.

L'assemblée a enfin procédé à l'élection des membres du comité d'administration. Ont été élus ou réélus : MM. Combarieu, Desprats, Aladel, Bouzon, Delpech, Gleye, Lérin, Mazières, Ozanne, Pagès, Pelet, Tassart.

### La classe de 1905

M. le Ministre de la guerre vient de décider que les jeunes gens visés par la convention franco-belge qui, appartenant par leur âge à la classe 1903, ont été inscrits, par application de cette convention, sur les tableaux de recensement de la classe 1905, ne seront assujettis qu'à une année de service et par suite renvoyés dans leurs foyers avec la classe 1903.

En outre, ceux qui, appartenant par leur âge à la classe 1904, seraient inscrits, par application de la même convention, sur les tableaux de la classe 1905, font deux années de service, mais ils auront la faculté d'accomplir leurs obligations militaires en renonçant au bénéfice de ladite convention et en réclamant à la mairie de leur domicile leur inscription sur les tableaux de la classe 1905.

### Avenir Cadurcien

PROGRAMME DES 31 DÉCEMBRE 1905 ET 1<sup>er</sup> JANVIER 1906

En cheminant, Allegro.	Kelsen.
Fête Watteau (Ballet).	Coquelet.
Babette, polka pour piston.	Boisson.
Fantaisie sur la Poupée (1 <sup>re</sup> audition).	Audran.
Gigolette, Polka.	Bajus.

Alfred Fénelon, de 3 h. à 4 h.

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 30 décembre 1905

Décès

Vaille, Pierre, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, 22 ans, à l'Hospice.

Cagnac, Pierre, maçon, 62 ans, rue Lastié, 8.

Vaqué, Alfred, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, 22 ans à l'Hospice.

### COUPONS de JANVIER

La Société Générale  
8, rue Fénelon à CAHORS

paie dès maintenant et sans commission tous les coupons à l'échéance du 1<sup>er</sup> Janvier dont le taux est annoncé.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE estampille et rend séance tenante les certificats nominatifs des compagnies suivantes :

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE, MIDI OUEST, EST (après localisation), CANAL DE SUEZ, etc.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE exécute aux meilleures conditions les ordres de bourse sur tous les marchés de France et de l'Étranger.

# Nos DÉPÊCHES

## Télégrammes reçus hier :

Paris, 29 décembre 12 h. 35 s.

### Un ultimatum

La France a envoyé un ultimatum au Venezuela pour lui demander de régler le plus tôt possible les incidents en suspens.

### Affaire d'espionnage

L'affaire d'espionnage de Marseille a amené 4 arrestations nouvelles jeudi, notamment celles de deux soldats d'intendance.

### En Russie

Les dernières dépêches annoncent que l'autorité est maintenant maîtresse de Moscou. Le travail a repris dans plusieurs usines.

Une dépêche de Revel annonce que les insurgés ont capturé le général Stackelberg.

## Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 30 décembre 10 h. 5 m.

### Un démenti

Le ministre des affaires étrangères dément formellement le bruit qui avait couru, que M. Bourgeois remplacerait M. Bihourd au poste d'ambassadeur à Berlin.

### En Pologne

La grève prend des proportions considérables en Pologne : de graves désordres sont signalés.

### A Moscou

La situation est effroyable à Moscou : le pain manque.

### Witte condamné à mort

Les révolutionnaires russes ont condamné à mort Witte et plusieurs hauts fonctionnaires de la police russe.

### A Pétersbourg

Le calme est relatif à St-Petersbourg, mais on redoute un prochain soulèvement.

### La protection des Français

Le croiseur « Cassini » est arrivé à Copenhague où il attend des ordres pour la protection de nos nationaux.

AGENCE FOURNIER.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnaud-Montratrier

Jeudi, jour de foire, nos trois sénateurs sortants sont venus nous visiter. Escortés des délégués sénatoriaux et après avoir reçu d'eux un accueil sympathique qui est de bon augure pour leur réélection, ils ont visité notre foire. Ils sont repartis pour Saint-Paul vers 3 heures et demie, attendus qu'ils étaient par M. Lacaze, le sympathique maire de la commune.

L'impression de la grande majorité des républicains du canton est que les délégués porteront leurs suffrages sur les candidats radicaux.

### Catus

Un scandale. — Dans un de nos derniers numéros, nous avons relaté le scandale qui a eu lieu à Catus.

Une jeune femme, Mme L..., s'enfuyait du domicile conjugal en compagnie d'un homme marié, le sieur P....

Le mari, L..., avait été dévalisé d'une somme très importante, 1.700 fr., des bijoux, du linge et de divers objets mobiliers.

Une plainte fut déposée auprès de M. le juge d'instruction de Cahors contre les deux fugitifs par le mari, qui déclara se constituer partie civile.

En effet, les deux amoureux ont été arrêtés à Nice et vont être transférés à Cahors, où ils seront jugés prochainement.

Ils auront à répondre du délit d'adultère, du délit de vol et de complicité de vol.

### Cazals

Exemple à imiter. — MM. Calmeilles et Darnis, délégués pour les élections sénatoriales, ont déclaré abandonner l'indemnité qui devait leur être allouée à cet effet. Cette somme sera versée au bureau de bienfaisance. Au nom des pauvres, nous leur disons merci.

### Limogne

La semaine dernière, un violent incendie a détruit entièrement une grosse meule de paille appartenant à M. du Mas, de Moutignac commune de Larraignère. Faute de secours et d'eau, rien n'a pu être sauvé ; s'il avait fait du vent, le village aurait brûlé en entier. On semble croire que la malveillance ne serait pas étrangère à ce sinistre. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Infanticide. — Mercredi dernier, le parquet de Cahors s'est transporté à Promilhaneau au sujet d'un infanticide qui aurait été commis par la femme B...

Celle-ci, après s'être accouchée, aurait enterré son enfant dans un coin du jardin attenant à la maison.

On se demande si on n'est pas en présence de deux déséquilibrés, mari et femme. La coupable a été conduite à Cahors sous escorte.

Il paraîtrait que l'enfant était mort-né. En ce cas, il n'y aurait pas crime.

### Concours

Chut !! — Nos réponses ont le don d'enlever le tempérament de l'Éminentissime Cric-Crac ; aussi sur un ton bouffon, presque menaçant, il nous lance cette phrase lapidaire : « Taisez-vous ! »

Quel que soit cependant le respect que nous ayons pour l'Auguste personne et la S... et du caractère de sa Grandeur cricrienne, nous ne pouvons nous rendre à cette sommation brutale.

Les distractions sont si rares à Concois ! Eminence, continuez-nous donc celle bien agréable de voir au moins une fois par semaine, votre plume alerte évoluer toujours sur le même cliché, à savoir :

« 1<sup>o</sup> Le célèbre charivari de 1885. »

« 2<sup>o</sup> Les soi-disant mensonges pour gens au passé enviable. »

« 3<sup>o</sup> Devinez le célèbre polémiste cette Eminence grise qui se cache par pure modestie. »

A toutes ces questions il a été déjà répondu, Monseigneur Cric Crac ; mais nous allons y revenir puisque cela doit vous être agréable. Nos lecteurs nous excuseront de tant nous redire par égard à votre Eminence.

Plus personne n'ignore pour quel indécrottable fut le célèbre charivari de 1885. Et le pauvre indécrottable est en encore complètement mari ; mais autant cela reste mortifiant pour lui, autant ce même charivari sera un titre de gloire pour Monseigneur Cric Crac ; ce sera le plus bel acte de sa carrière si digne et si majestueusement remplie. Et pour les instruments nouveaux genre d'il y a vingt ans qui formèrent l'orchestre, nous disons naïgère que toutes les casseroles de Monseigneur Cric-Crac se trouveront la déversant la cacophonie à plein bord : il fallait bien que les instruments fussent à la portée du chef.

Quant aux mensonges dont son Eminence voudrait bien nous charger, qu'au lieu d'en parler en bloc, de façon vague et générale, elle veuille bien les prendre un à un comme fut pris, il y a pas longtemps, celui de la fenêtre, ou encore celui de l'enfant de quinze ans apposant deux signatures sur une pétition contre la séparation des églises et de l'Etat, et nous discuterons autant qu'il pourra plaire à sa Grandeur.

Mais son infailibilité nous accuse encore d'avoir manqué de respect à M. le Curé, à M. le Maire et à quelques conseillers municipaux.

D'abord, nous ne nous sommes jamais adressé à M. le Curé. Si ce monsieur a été directement attaqué par des articles parus dans le *Journal du Lot* ou dans d'autres journaux blocards, ce n'a été jamais dans nos modestes entrefflets. C'est toujours à Monseigneur Cric-Crac que nous avons répondu. Si, toutefois, dans ce Cric-Crac quelconque à prétentions supérieures, il se trouvait un curé, nous n'aurions rien à changer de ce que nous avons dit, car, pour nous, les prêtres sont comme les autres humains, nous estimons qu'ils valent par leurs actes et non par la soutane qu'ils portent.

Nous avons toujours pris M. Cavallé pour un brave homme — laissons l'adjectif avant le nom ; — n'empêche que nous pouvons avoir à discuter les actes de M. le Maire, d'autant plus qu'il eût notre suffrage lors des dernières élections. Étais-ce mensonge ou insulte de lui dire qu'après avoir fait partie de la majorité républicaine de l'ancien conseil, il s'était trouvé, du jour au lendemain, à la tête de la réaction où il est encore ? Nous maintenons aussi qu'aux dernières élections un ancien conseiller municipal lui fut délégué pour lui communiquer la liste des candidats républicains et une circulaire qui devaient être adressés à tous les électeurs. Ce délégué, ne le trouvant pas chez lui, alla le rejoindre dans sa vigne. Et, pour être plus complet, nous ajouterons que si M. le Maire crut devoir faire des objections sur les termes de la circulaire, il n'en fit aucune sur la composition de la liste et ne demanda nullement à être rayé.

Que sa Majesté, le Redresseur des torts, veuille bien nous donner le nom des conseillers auxquels nous aurions à présenter d'autres excuses et nous agirons en conséquence.

Sur ce, bonne année Monseigneur Cric-Crac. Puisse-nous, dans cinquante ans, ne pas avoir interrompu notre polémique au risque de bassiner et de rebassiner littéralement nos lecteurs.

### Luzech

Aux vétérans. — Dimanche 31 décembre la 1.422<sup>e</sup> section des Vétérans des armées de terre et de mer tiendra sa réunion de fin d'année.

Tous les membres sont priés d'y assister.

### Puy-l'Évêque

Chien égaré. — Le 26 décembre courant, un chien d'arrêt brun avec pattes et ventre blancs, queue écourtée, sans collier, s'est donné chez M. Vayssières, directeur de l'école communale de garçons de Puy-l'Évêque, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

## Arrondissement de Figeac

### Bretonoux

Obsèques. — Vendredi dernier une foule énorme et attristée accompagnait à la gare la dépouille mortelle de M. François Masfrand, fils du dévoué Président du comité radical socialiste de Bretonoux, d'où elle fut dirigée sur Aurillac.

M. François Masfrand a succombé à l'âge de 24 ans, à la suite des fatigues occasionnées par ses études de docteur

en médecine externe des hôpitaux de Paris ; notre ami devait passer sa thèse sous peu.

Son état de santé l'obligea à interrompre ses études et à venir dans sa famille, d'où il ne devait plus repartir.

Le deuil était conduit par MM. Masfrand, oncle du défunt, Léon Chapsal, son cousin et M. de Spriet, juge de paix à Vayrac.

Le comité qui s'était chargé de l'organisation du char funéraire et avait offert sa couronne régalatoire, assistait au grand complet au cortège avec une délégation des comités de Puybrun et de Saint-Michel-Loubéou.

L'absence de messieurs les fonctionnaires a été remarquée mais non commentée.

A la gare, M. Boyer Louis, fils, vice-président du comité a retracé d'une voix émue la vie de cet excellent jeune homme, qu'on avait appris à connaître et à aimer. Il assure à la famille si éprouvée, la solidarité des membres du comité dans l'irréparable malheur qui la frappe. L'absence de ces témoignages de sympathie apportée à M. et Mme Masfrand un peu de consolation dans cette terrible épreuve.

Accident mortel. — Vendredi, vers cinq heures du matin, M. Louis Grimaud, des environs de Gourdon, travaillait au

Voir en quatrième page la suite de notre Chronique locale.

## Atelier de Tapisserie

# JEAN MISPOULIÉ

### TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

41, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers-peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

### TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

## M. FRANÇOIS CABRIDENS

24, BOULEVARD GAMBETTA

CAHORS

à l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de Monsieur ROZIERES, qu'il vient de prendre la succession de M. Sarroy et qu'on trouvera chez lui, comme autrefois :

La Pâtisserie fine et de bon goût, la Confiserie de premier choix et les Chocolats des meilleurs marques.

## CHAMPAGNE

La M<sup>me</sup> DOYEN et C<sup>ie</sup>, Reims, demande des agents à la Commission.

## L'ÉMULSION

### SCOTT

à l'Huile de Foie de Morue, aux Hypophosphites de chaux et de soude à et à la glycérine

GUÉRIT

sûrement, radicalement,

Toux,

Bronchite,

Influenza,

Coryza,

Migraines,

Tuberculose,

Scrofule,

Phtisie, Rhumatisme,

Eczéma,

Lymphatisme,

Rachitisme,

lavage de la barrette à l'usine de Cère, appartenant à M. le baron de Vauzelle, lorsque une courroie lui prit la tête et la sépara du tronc.

Cette nouvelle a semé la consternation dans Brétou. Coïncidence étrange, une dépêche était envoyée le matin à Louis Grimal lui annonçant le décès de son père.

#### Cajarc

Dimanche dernier une soirée empreinte de la plus exquise cordialité, réunit dans les salons de l'hôtel Gazzeau, les familles des membres du cercle de La Paix.

Le bal dura toute la nuit avec un entrain qui permet d'affirmer qu'un esprit de gaieté anime toujours la cité Cajarcoise.

Le succès de cette journée nous fait un devoir d'envoyer à Monsieur Bruel, le sympathique président du cercle, des remerciements et des félicitations sincères.

Il a été l'heureux initiateur du Banquet et de la soirée dont nous garderons le meilleur souvenir.

Nous le prions de ne pas nous laisser attendre trop longtemps une nouvelle occasion de le remercier.

\*\*\*

L'abondance des matières nous oblige à retarder plusieurs correspondances.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Lavergne

Notre Conseil municipal. — Nos édules sont parait-il d'un caractère particulièrement acariâtre, car quoique en grande majorité réactionnaires (il est un républicain, peut-être deux, sur dix conseillers) ils font dit-on un bien mauvais ménage.

C'est ainsi que pour nommer les délégués sénatoriaux, ne pouvant s'entendre ils se sont réunis trois fois et ce n'est qu'à la troisième séance que les délégués ont pu être nommés, et encore à-t-on dû prendre le suppléant hors de la municipalité.

En conséquence M. Thomas, maire a été élu délégué, et M. Terrou, ex-maire, et non conseiller à l'heure actuelle, a été nommé suppléant.

Espérons que ces deux délégués seront de bonne trempe.

L'auteur de tous ces désordres est, d'après les on dit un édile, giroquette politique, qui a changé souvent d'attitude.

Conseiller municipal depuis plusieurs années, il a voulu toujours gouverner la commune au gré de ses caprices, il ne dédaigne rien, pour amener ses collègues à son idée.

On dit aussi que cet édile ne craindrait pas de faire augmenter les centimes additionnels de la commune, car cela lui est fort indifférent, à lui... ses propriétés n'en souffrent pas; mais les électeurs devraient bien s'en rappeler aux prochaines élections.

Quant à M. le maire, notre délégué, quoiqu'on discute ses convictions républicaines, nous ne pouvons « certainement pas » nous résoudre à douter de ses bonnes intentions.

G.

La culturelle. — Notre curé, n'ayant pu empêcher la séparation, en prend bravement son parti. En désespoir de cause il commence, dit-on, à vouloir s'organiser suivant la loi, et essaye de former l'association culturelle, mais il ne sait trop comment s'y prendre; le pauvre ! et il n'est pas sûr de réussir.

Sur cette question, ses amis l'abandonnent, les marguilliers filent aussi leur nœud; comment faire ?

Si les siens le délaissent, que peut-il espérer des autres ?

Allez me dire après cela que c'est dans la détresse qu'on retrouve les amis ! Oui les vrais amis peut-être mais ils sont si rares !

J'estime cependant que les hommes qui furent ses favoris pendant les beaux jours, ne devraient pas l'abandonner au

moment critique. En le délaissant ils font à mon avis preuve de la plus noire ingratitude.

G.

#### Chez nos voisins

#### Lot-et-Garonne

##### FUMEL

L'abondance des matières nous oblige à abréger, à notre grand regret, la communication suivante de notre correspondant :

La Noël humaine. — Cette année, par extraordinaire, la fête de Noël n'a pas eu entièrement son caractère cléricale.

En effet, une coïncidence heureuse avait voulu qu'à côté de la Noël religieuse une petite fête intime en fit une Noël humaine.

L'Union compagnonnique et la Société protectrice des apprentis avaient, sur l'initiative de leurs présidents respectifs, choisi incidemment cette date (chose dont on doit les féliciter tout de même) pour fêter joyeusement, en un banquet fraternel suivi d'un grand bal, la distribution des prix des jeunes apprentis et leur fête annuelle.

Cette fête tout intime et si modeste en elle-même avait pris de grandes proportions auprès de la gent cléricale qui y voyait un défi opposé à ses dogmes. Aussi grande fureur de l'homme noir fuméolois qui monta sur son grand cheval en criant anathème, et menaçant ses ouailles des foudres du ciel et de l'excommunication éternelle, si elles allaient s'aventurer dans cet enfer d'impuretés. En cette circonstance, permettez-moi, d'ouvrir une parenthèse et de féliciter hautement les gentilles dames qui par leur présence avaient apporté leur précieux concours et rehaussé l'éclat de la fête tout en manifestant franchement leurs idées de s'affranchir de la tutelle cléricale, de même que nous devons plaindre celles qui, non par dévotion (probablement), mais par crainte de ce que pourraient dire les vieilles bigotes, ont cru devoir s'abstenir.

Le succès de la fête fut complet.

Il serait à souhaiter que la Société de Libre-Pensée, qui existe à Fumel, prenne l'initiative de créer des fêtes-laïques à côté des fêtes religieuses. Nous croyons que ce serait encore le meilleur moyen d'arriver à l'affranchissement de la femme, surtout si on pouvait l'intéresser à ces fêtes de famille. N'y aurait-il pas un moyen ??? Nous posons cette question à qui de droit.

Un républicain.

#### Bibliographie

##### Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement remboursé deux fois. Madame et Monsieur, 3, Rue Rossini, Paris.

Sommaire du N° du 31 Décembre 1905.

Couverture : Le Houx. — Madame Makharof en costume national (Plancha photographique). — Un Fidèle : Paul Meunier, par André MYRA (une gravure). — A la recherche du soleil, par Richard VALMOND (8 gravures). — Deux dîners très parisiens. — La Société des Gens de Lettres et les Mille Regrets (2 gravures). — Le décollé, par Jane IRBEL (6 gravures). — La modes des Fourrures. — Le vote secret. — Comment on vote en Suisse (8 gravures). — Ce qu'on ignore de la Douane, par Paul PELTIER (8 gravures). — L'hiver au Canada (9 gravures). — Le roi de Grèce et ses enfants (2 gravures). — Un ballet à l'opéra, par G. FELCA (5 gravures). — Roman, par Mme la Duchesse de SUTHERLAND, illustrations de JEANNIOT. — Hoc Notes (9 gravures) — Les Livres. En vente partout

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1701, du 30 Décembre 1905.

Nouveau canon en fil d'acier, par Will Darvill. — L'exposition de champignons du musée, par P. Hariot. — Les électroaimants porteurs, par A. Braydel. — Les régions volcaniques traversées par la mission saharienne, par Louis Gentil. — Les animaux vénimeux, par G. Phisalix. — Propulseur réversible Geyer, par P. de M. — Une machine à fabriquer les cartouches, par D. Bellet. — L'observatoire du Pic du Midi, par Lucien Rudaux. — Les brouillards dans la région parisienne, par Joseph Jaubert. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 26 décembre 1905, par Ch. de Villedeuil. — Machine à laver la vaisselle, par J. L.

Ce numéro contient 15 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1726<sup>e</sup> livraison (30 Décembre 1905).

Les aventures de David Balfour, traduit de l'anglais de Robert-Louis Stevenson par M<sup>me</sup> Marie Dronsart. — Une visite à la montagne Pelée, par Pierre de Mériel. — Le pardon du marquis, par Julie Borius. — Le centenaire d'Austerlitz, par le Colonel Picard.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard St-Germain, 79, Paris.

#### Demandes Partout

##### Le Bon Journal

paraissant tous les Dimanches

MAGAZINE ILLUSTRÉ à 15 centimes

2<sup>e</sup> ANNÉE

Paris, Départements, Algérie et Tunisie : six mois, 4 fr. 50; un an, 8 fr.;

Etranger, Union postale : six mois, 7 fr.; un an, 13 fr.

Administration et Rédaction : 26, rue Racine, Paris.

A PARIS, dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. — En PROVINCE, chez les libraires et marchands de journaux et dans toutes les gares de chemin de fer.

LE BON JOURNAL est le seul Magazine illustré à 15 centimes, 40 pages de texte avec nombreuses illustrations, romans des meilleurs écrivains français, toutes les actualités de la mode, du théâtre, des sciences, des arts, du sport, etc. — Primes remboursant intégralement à tous les abonnés le montant de l'abonnement. Grand concours d'actualités doté de nombreux prix importants permettant aux gagnants de devenir millionnaire.

LE BON JOURNAL ne publie que des romans que tout le monde peut lire, c'est le journal de la famille par excellence.

Envoi franco, sur demande, de numéros spécimens.

#### Bulletin Financier

Le début du marché a été ferme sur la bonne tenue des places de Berlin et de Londres, mais en cours de séance la lourdeur a reparu. On dit que les capitaux pour reports seront moins abondants et dès maintenant on fait 3/4 0/0 au parquet et 5/0 0 en coulisse.

Notre 3 0/0 finit à 99,05 : l'amortissable à 99,95.

Les établissements de Crédit sont en légère dépression; La Banque de Paris se traite à 1424; le Comptoir National vaut 640; le Foncier se tient à 705; le Crédit Lyonnais revient à 1,070; la Société Générale est à 625.

Des négociations ont été faites sur nos chemins français l'Est s'est traité à 950; le Lyon à 1388; le Nord à 1835; l'Orléans à 1468.

Le Suez réactionne à 4,348; le Rio à 1669.

Les rentes étrangères sont de leur côté moins bien tenues. L'Extérieure est traitée à 92,30, l'Italien à 106,10, le Portugais à 69,30. Le Serbe fait 82,27; le Turc négocié à 90,92; la Banque Ottomane à 599. Les fonds Russes ont arrêté leur marche en avant. Le 3 0/0 1891 cote 67,70; le 3 0/0 1896 est à 66,80; le Consolidé à 81.

Sur le marché en Banque, l'action Capillites passe à 66.

Le marché Sud-Africain a fait preuve de quelque lourdeur; cependant les valeurs à rendement sont restées très résistantes; l'East Rand vaut 152,50; la Goldfields 141; la Robinson Gold à 211,50.

#### Chemin de fer d'Orléans

##### FÊTES

de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 23 Décembre au Dimanche 7 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 8 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

#### CARBURE DE CALCIUM

Dépôt du Comptoir Central de Vente

chez MM. CAYLA et C<sup>ie</sup> à CAHORS

Adresser les ordres et demandes de prix

aux Agents généraux MM. DESMAZURES et LAMBERT

34, Cours du Chapeau Rouge à Bordeaux.

#### L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

#### A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

#### UN CADEAU

#### A TOUTES LES MÈRES

Voulez-vous voir votre bébé se développer régulièrement, avoir un teint frais, une humeur gaie? Voulez-vous le voir manger avec plaisir et même avec avidité?

Votre enfant est-il en pleine croissance et par suite pâle et affaibli? Vous même n'êtes-vous pas anémiée, jeune mère, qui avez tant de motifs d'être fatiguée?

Essayez la Tisporine.

C'est une farine alimentaire toute nouvelle, phosphatée, lactée, reconstituante; préparée par les procédés les plus perfectionnés et suivant les dernières découvertes de la science; très facile à digérer et d'un goût délicieux, ce qui la fait prendre avec plaisir par les enfants même les plus difficiles et par les estomacs les plus délicats. Elle sert à préparer des potages ou des bouillies.



NOTA. — Il suffit d'écrire à la Maison FRIERE, 19, rue Jacob, Paris, en se recommandant du Journal du Lot, pour recevoir à titre de cadeau et franco de port par la poste une ravissante boîte-échantillon de Tisporine, de quoi préparer 4 à 5 potages pour un bébé.

A CAHORS et dans la région, on trouve la Tisporine Grande Epicerie de Paris, R. BAQUIER, rue de la Liberté, ainsi que dans toutes les bonnes maisons vendant des produits alimentaires.

# Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

## La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue Huile de Foie de Morue Vierge Ambrée de John Steevens provenance directe de Bergen-Norwège

La meilleure de toutes les huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile vierge ambrée obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur acre et forte des autres Huiles obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour augmenter le rendement.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni pomaïnes, ni alcaloïdes, ni les produits d'altérations des foies putréfiés.

L'huile de John Steevens, dépourvue de saveur acre et forte est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore etc.... en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex et par les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot professeur de pharmacie galénique à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons nos huiles dernière pêche et de provenance directe.

### LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, ancien chef du laboratoire d'analyses de la Pharmacie commerciale de France, rue Drouot, Paris.